

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 FEVRIER 2015

Le 4 avril 2015, à 14h30, le conseil municipal de la commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Antoine VINCENTI, Maire.

Date de convocation: 29 mars 2015,

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance: 11,

**PRESENTS:** Antoine VINCENTI Maire, Jean-Marie LECCIA 1er Adjoint, Yves POTENTINI 2ème Adjoint, François GRAZI 3ème Adjoint, Antoine CLEMENTI, Emmanuel DAVID, Patrick de ZERBI, Eric GHIRLANDA, Yves LECCIA, Estelle MATTEI, Roxane PAOLI,

**ABSENTS:** néant,

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Roxane PAOLI.

### ORDRE DU JOUR

1. Examen de la demande de permis de construire déposée par Mr Marc ROMANACCE,
2. Demande de subventions pour réaliser divers travaux de bâtiments,
3. Vote du compte de gestion 2014,
4. Vote du compte administratif 2014,
5. Affectation du résultat 2014,
6. Vote des quatre taxes directes locales,
7. Vote du budget primitif 2015,
8. Questions diverses.

\*\*\*\*\*

A l'entrée en séance, une feuille de présence a été signée par l'ensemble des membres du conseil municipal.

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer.

### 1. Examen de la demande de permis de construire déposée par Mr Marc ROMANACCE

Le Maire expose à ses collègues que Mr Marc ROMANACCE a déposé en mairie une demande de permis de construire dans le but d'agrandir et de transformer une construction existante (ancien fumoir à châtaignes), son objectif étant, dans un premier temps, de créer un atelier de bricolage.

Après discussion,

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du dossier déposé et des documents élaborés par l'architecte choisi par Mr Marc ROMANACCE,

DONNE autorisation au Maire de délivrer un avis favorable et d'informer le demandeur qu'en cas de pose de persiennes, celles-ci devront être à jalousie et de couleur bois (ton des persiennes du bâtiment principal).

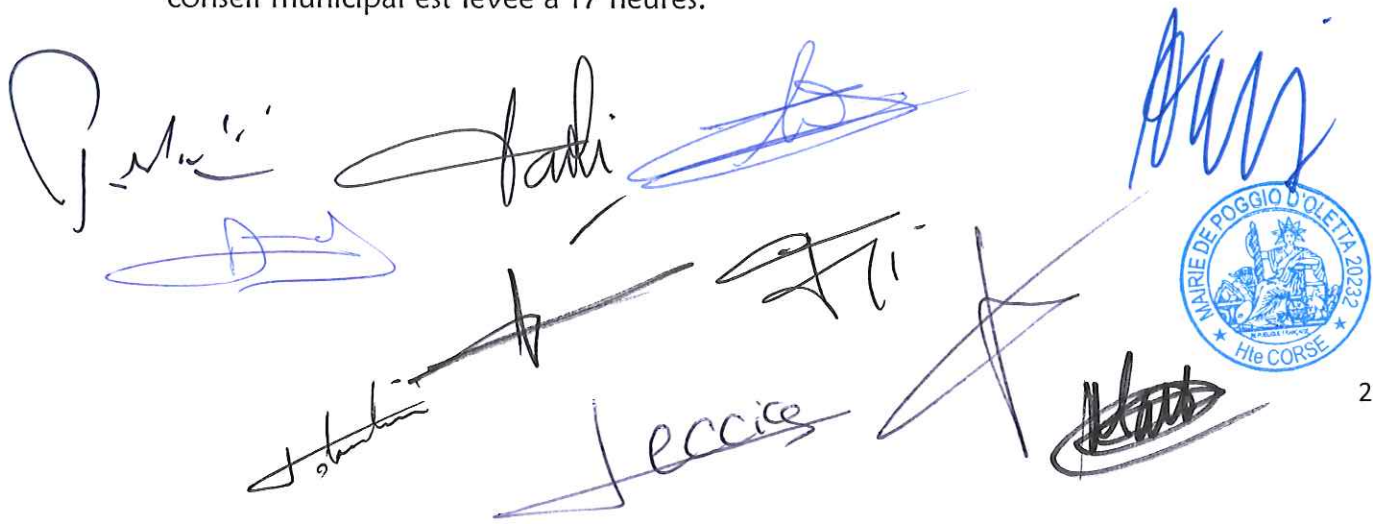
Résultat du vote: VOTANTS: 11 - EXPRIMES: 11 - POUR: 11 - CONTRE: 0 -  
RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Questions 2 à 7: Voir délibérations sur feuillets séparés

### 8. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, la séance du conseil municipal est levée à 17 heures.

A collection of handwritten signatures in blue ink, including names like 'P. M...', 'J. L.', 'L. J.', and 'M. R.', along with a circular official stamp of the Municipality of Poggio d'Oletta, Corsica.





## Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mil quinze et le quatre avril à quatorze heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de POGGIO D'OLETTA, régulièrement convoqué s'est réuni en son lieu habituel sous la Présidence de son Maire M. Antoine VINCENTI.

**Présents :** LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, MATTEI Estelle, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.

Secrétaire de séance : PAOLI Roxanne

### N°6) Demande de subvention pour des travaux de bâtiment.

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des travaux de bâtiment : travaux d'isolation du bâtiment communal, de rénovation du WC public et pose de gouttières.

Les devis présentés s'élèvent à la somme de 12 709.00 € HT, répartis comme suit :

Pose de gouttières	6 009 €
Isolation du bâtiment communal	4 300 €
Réfection W public	2 400 €

Afin de réaliser cette opération le Maire soumet au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

C.T.C	31 %	3 991 €
Conseil Général de la Haute-Corse	48%	6 000 €
Part communale	21 %	2 718 €

Après examen et délibération le conseil municipal adopte la proposition du Maire.

Le Maire



Les Conseillers Municipaux

# Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 avril 2015

Concernant l'approbation du compte de gestion par,  
Monsieur MARCHAND Sébastien

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Antoine VINCENTI,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

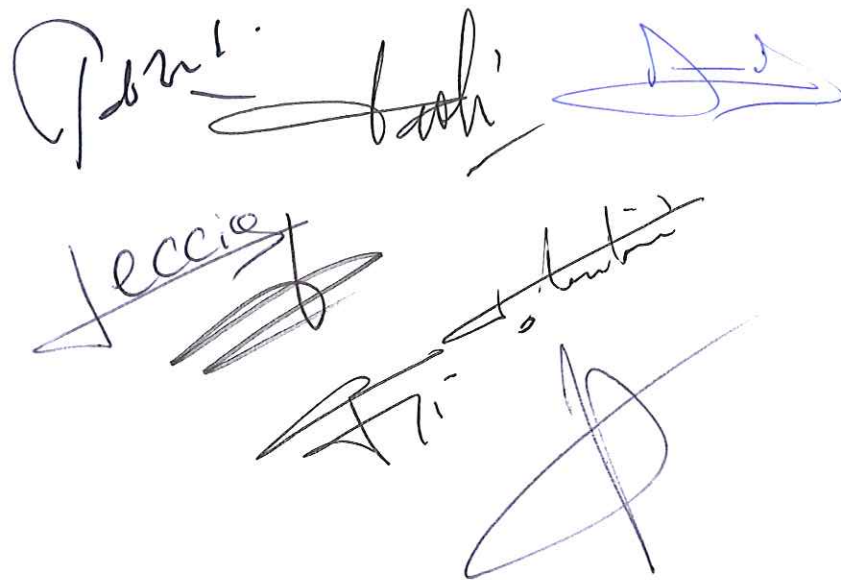
Considérant .....

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
  - 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections
  - 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Poggio d'Oletta le 04 avril 2015

Ont signé au registre des délibérations : LECCIA Jean Marie, POTENTINI Yves, GRAZI François, MATTEI Estelle, PAOLI Roxanne, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, DE ZERBI Patrick, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves.

Pour expédition conforme :




20239 Département de la Haute-Corse Commune de POGGIO D'OLETTA	Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif		Nombre de conseillers en exercice: 11	
	Séance du 04/04/2015		Nombre de conseillers présents: 11	
			Nombre de suffrages exprimés: 11	

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M, LECCIA Jean Marie, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par M VINCENTI Antoine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:



Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Compte administratif principal</b>						
Résultats reportés	43 239.16			123 885.28		80 646.12
Opérations de l'exercice	86 236.16	107 262.85	198 466.86	236 535.17	284 703.02	343 798.02
<b>TOTAUX</b>	129 475.32	107 262.85	198 466.86	360 420.45	327 942.18	467 683.30
Résultats de clôture	22 212.47			161 953.59		139 741.12
Restes à réaliser	91 912.00	88 614.00			91 912.00	88 614.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	221 387.32	195 876.85		161 953.59	221 387.32	357 830.44
RESULTATS DEFINITIFS	25 510.47			161 953.59		136 443.12
<b>Compte annexe pour le service des eaux</b>						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
<b>TOTAUX</b>						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>						
RESULTATS DEFINITIFS						

Handwritten signatures in blue ink, including names like 'Leccia', 'Vincenti', and others, along with a large blue scribble at the bottom right.

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les indemnités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- 5°

Ont signé au registre des délibérations : Mmes MATTEI Estelle, PAOLI Roxane, MM POTENTINI Yves, GRAZI François, CLEMENTI Antoine, DAVID Emmanuel, GHIRLANDA Eric, LECCIA Yves, DE ZERBI Patrick.

Sceau de la mairie

Pour expédition conforme  
Le 1<sup>er</sup> adjoint



*[Handwritten signatures in blue ink]*